

Examen professionnel fédéral pour « Paralegal avec brevet fédéral »

Profil professionnel

Les paralegal sont des professionnels du droit aux compétences polyvalentes. Dotés d'une solide formation juridique, ils assistent les avocates, avocats et juristes dans leurs tâches quotidiennes. En s'appuyant sur leur expertise, les paralegal agissent comme un puissant levier pour optimiser les flux de travail au sein des études d'avocats et des services juridiques.

Dans quels types de structures les paralegal exercent-ils le plus souvent ?

- Principalement au sein des études d'avocats
- Dans les départements juridiques de grandes entreprises (dans le domaine des ressources humaines, de la propriété intellectuelle, etc.)
- Dans l'administration publique
- Dans les études d'avocats spécialisées en propriété intellectuelle

Les paralegal mettent leur expertise au service de

- L'assistance aux avocates, avocats et juristes dans leurs tâches quotidiennes
- L'analyse approfondie des faits sous l'angle juridique
- Le suivi rigoureux des procédures en cours
- La conception de stratégies et de solutions adaptées
- La recherche juridique et la clarification de points litigieux
- La coordination avec les différents intervenants externes

Préparation à l'examen

Plusieurs organismes indépendants de la FSA proposent un cours préparatoire à l'examen professionnel fédéral de paralegal.

Un tel cours n'est cependant pas obligatoire pour se présenter à l'examen.

La FSA ne formule aucune recommandation sur les organismes de formation externes.

Les questions relatives au contenu des cours doivent être adressées directement aux prestataires concernés.

Secrétariat d'examen

Fédération Suisse des Avocats
SAV-FSA
Secrétariat d'examen
Paralegal avec brevet fédéral
Marktgasse 4
3001 Berne
paralegal@sav-fsa.ch
031 313 06 06

Examen professionnel

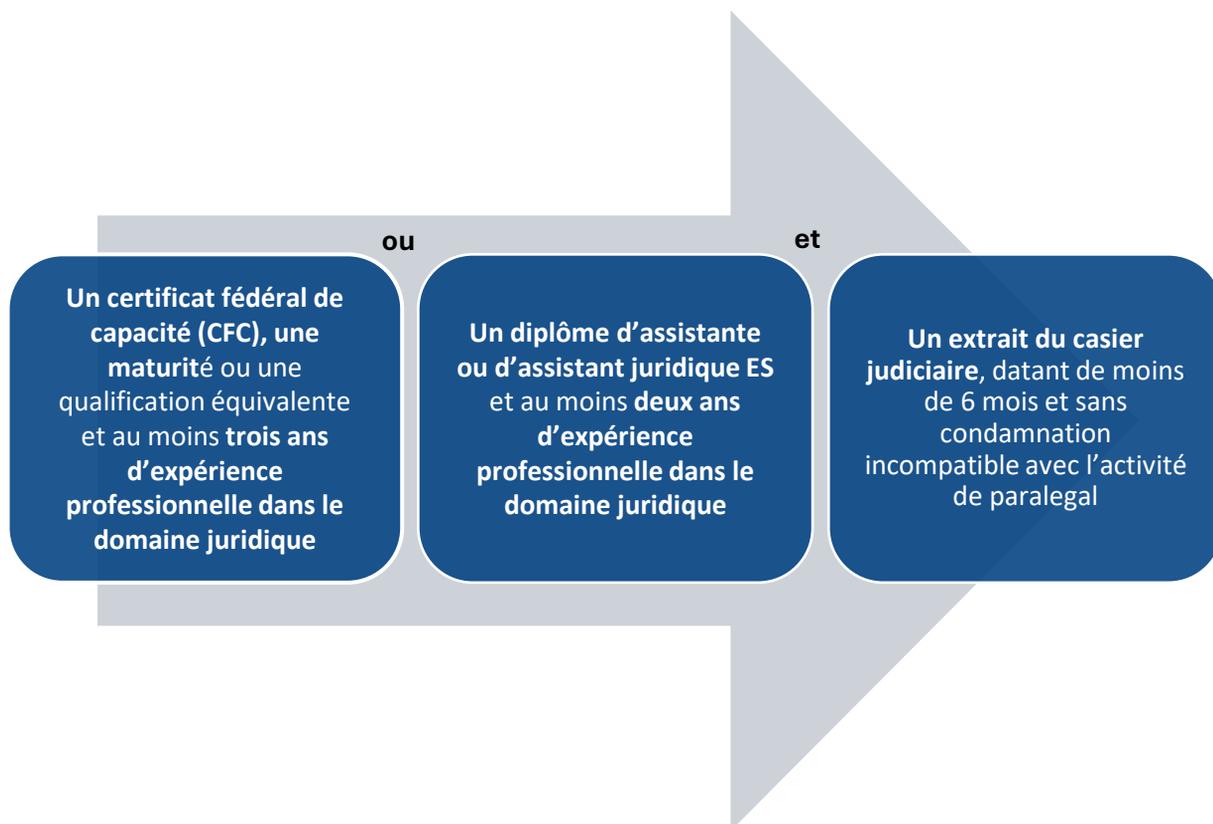
La Fédération Suisse des Avocats SAV-FSA, en tant qu'organisme responsable, organise une fois par an, en règle générale au mois de mars, un examen professionnel pour l'obtention du brevet fédéral de paralegal.

Les frais d'examen s'élèvent à 2 250 CHF (y compris 50 CHF pour la délivrance du brevet et l'inscription au registre des titulaires de brevets fédéraux).



Conditions d'admission à l'examen au moment de l'inscription*

*En plus du paiement des frais d'examen (ch. 3.41 du règlement d'examen) et de la remise dans les délais des 3 études de cas détaillant l'expérience juridique de paralegal au cours des 5 dernières années précédant l'inscription.



Durée de l'examen : 4 heures et 40 minutes

1	2	3	4
3 études de cas issues de la pratique du candidat	Entretien professionnel sur l'une des études de cas soumises	Étude de cas pratique prédéfini	Situation de conversation (jeu de rôle)
<ul style="list-style-type: none">• Écrit• Établies à l'avance	<ul style="list-style-type: none">• Oral• 20 minutes	<ul style="list-style-type: none">• Écrit• 4 heures	<ul style="list-style-type: none">• Oral• 20 minutes